

FIRST UNITED NATIONS CONGRESS ON THE PREVENTION
OF CRIME AND THE TREATMENT OF OFFENDERS
GENEVA 1955

PERSONNEL

SELECTION AND TRAINING OF PERSONNEL
FOR PENAL AND CORRECTIONAL INSTITUTIONS
IN THE PHILIPPINES

by Alfredo M. Bunye,

Director of Prisons, Department of Justice
of the Philippines, Muntinlupa



UNITED NATIONS

Un résumé en français de l'article est joint en annexe.
A French summary of article is attached.

RESUME

Le Bureau des prisons des Philippines comprend quatre catégories de personnel: le personnel administratif, qui groupe l'échelon exécutif et administratif supérieur; le personnel spécialisé, qui comprend les fonctionnaires médicaux, les psychiatres, les psychologues, les sociologues, les conseillers en matière d'éducation et de formation professionnelle, et les aumôniers; le personnel technique, qui comprend le reste du personnel correctionnel, le personnel de surveillance et les surveillants de travaux; et le personnel de bureau.

La responsabilité du recrutement du personnel incombe au Bureau des prisons. Le recrutement est basé sur le système du mérite, et se fait selon les principes et la procédure applicables aux fonctionnaires de l'administration publique, qui règlent également les nominations et les promotions. Les qualifications individuelles sont évaluées au moyen de concours organisés par le Bureau de l'administration publique. On a recours à des examens écrits et oraux pour déterminer l'aptitude des candidats à assumer une fonction déterminée. Les qualifications requises pour la nomination sont indiquées dans les annonces de concours. Pour les surveillants de prison, ces qualifications comportent une instruction secondaire, un âge de 18 à 45 ans, une bonne moralité et des exigences physiques spécifiques (grandeur et poids); la préférence est donnée aux personnes qui ont été employées antérieurement dans les forces armées ou dans le domaine de l'instruction. Le personnel spécialisé doit disposer de diplômes et titres appropriés et avoir eu deux ans d'expérience pratique. Il n'existe pas aux Philippines d'instituts d'éducation qui offrent des cours spécialisés de formation pour le service correctionnel; mais des cours de pénologie et de criminologie ont été introduits récemment dans les facultés de droit et certaines universités ont à leur programme des cours en matière de service social. Les personnes ayant suivi de tels cours avec succès bénéficient d'une priorité pour le recrutement dans le service correctionnel. Le choix du personnel est opéré sur la base de listes fournies par le bureau de l'administration publique, complétées par des entrevues et par des renseignements reçus d'employeurs antérieurs. En général, tous les candidats sont soumis à des examens psychologiques et psychiatriques. Les personnes retenues accomplissent une période d'essai de six mois

durant laquelle leur activité est évaluée par les fonctionnaires supérieurs, et elles sont titularisées si elles ont accompli leur tâche d'une manière satisfaisante durant cette période. Il est procédé aux promotions sur la base de la qualité du travail, l'ancienneté au service étant prise en considération comme facteur secondaire. Les conditions d'emploi sont réglées par la loi sur l'administration publique et par des dispositions spéciales. A l'heure actuelle, le salaire minimum est de quatre pesos par jour; les employés ont droit à quinze jours de vacances et à quinze jours de congé de maladie par année. La semaine de travail comporte quarante-cinq heures, sauf pour le personnel de surveillance. Comme pour les autres services du gouvernement, la loi prévoit une assurance-vie obligatoire et la participation facultative à une caisse de pension.

Un programme de formation pour le personnel correctionnel a été préparé en 1954. L'un des membres du service des prisons a été désigné en qualité de fonctionnaire pour la formation du personnel et exerce cette fonction pour une partie de son temps. Il est aidé par un comité consultatif pour la formation du personnel, composé de chefs de division. Un programme a été préparé pour la formation du personnel en cours d'emploi et on est en train de recruter le personnel nécessaire pour donner des cours, mais l'organisation des classes ne se fait que lentement. A l'heure actuelle, deux des sept établissements ont des cours de formation en cours d'emploi, mais cette entreprise est sérieusement gênée par l'absence d'un équipement, de facilités et d'un personnel technique adéquats. L'administration pénitentiaire a l'intention de demander l'inscription au budget d'un poste qui permette de créer un groupe de formation au sein du service correctionnel.

This archiving project is a collaborative effort between the United Nations Office on Drugs and Crime and the American Society of Criminology, Division of International Criminology. Any comments or questions should be directed to Cindy J. Smith at cjsmithphd@comcast.net or Emil Wandzilak at emil.wandzilak@unodc.org.